

N°9

Octobre 2010

# esparre médoc

Bulletin municipal d'information



Associations  
Vie municipale  
Solidarité  
Sport  
Tribune libre  
Agenda



7J/7  

**Mc DONALD'S LESPARRE**  
Parking C. C. Carrefour  
@ accès WIFI gratuit

**QUINCAILLERIE**  
**LEGO**

Des pros équiper les pros.  
Fournitures Industrielles  
Outils  
Quincaillerie  
Outillage

39 cours du Général de Gaulle  
**LES PARRE - MÉDOC**  
**05 56 73 29 59**

**QUINCAILLERIE - OUTILLAGE**  
**FERS - FIOUL - GAZ**

**SARL Lesparre Auto-Service**

  Agrément  
Toutes Assurances

Z.I. de Belloc - 33340 LESPARRE  
**Tél. 05 56 41 00 95** - Fax : 05 56 41 68 28

**Assistance Dépannage 24h/24 - Tél. 06 08 70 67 96**

 **Netto**  
Les Mousquetaires **HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE**  
Gaillan en Médoc

**LE MOINS CHER DU MÉDOC**

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30  
Vendredi et samedi de 8h30 à 19h30 sans interruption

 **MCA**  
Maisons de la Côte Atlantique  
Constructeur Conseil


- > Maisons Traditionnelles
- > Constructions BBC
- > Maisons Bois
- > Financement personnalisé
- > Garanties

**www.maisons-mca.com**  
Contactez notre équipe du Haut Médoc  
**LES PARRE : 3 place du maréchal Foch 05 56 41 08 21**

**EPSILON COMPOSITE**  
*The alternative*

5, route de Hourtin - BP 30052  
33 340 GAILLAN EN MEDOC  
Tél. 05 56 73 47 74 Fax 05 56 73 40 80

*for new technical challenge*

**AGENCE D'ARCHITECTURE**  
**MICHEL TIART**

Constructions neuves, réhabilitations,  
pour les collectivités ou les particuliers,  
locaux industriels, ou commerciaux,  
constructions bois,

8 r Théophile VIDAL 33460 SOUSSANS . Tél: 05 57 88 32 66 . Mail: mty.tiart@wanadoo.fr

 **SOBEBO**

**TRAVAUX PUBLICS et PARTICULIERS**

Voirie - Assainissement  
Réseaux divers, Gaz, Eau,  
Génie Civil  
Réhabilitation de réseaux

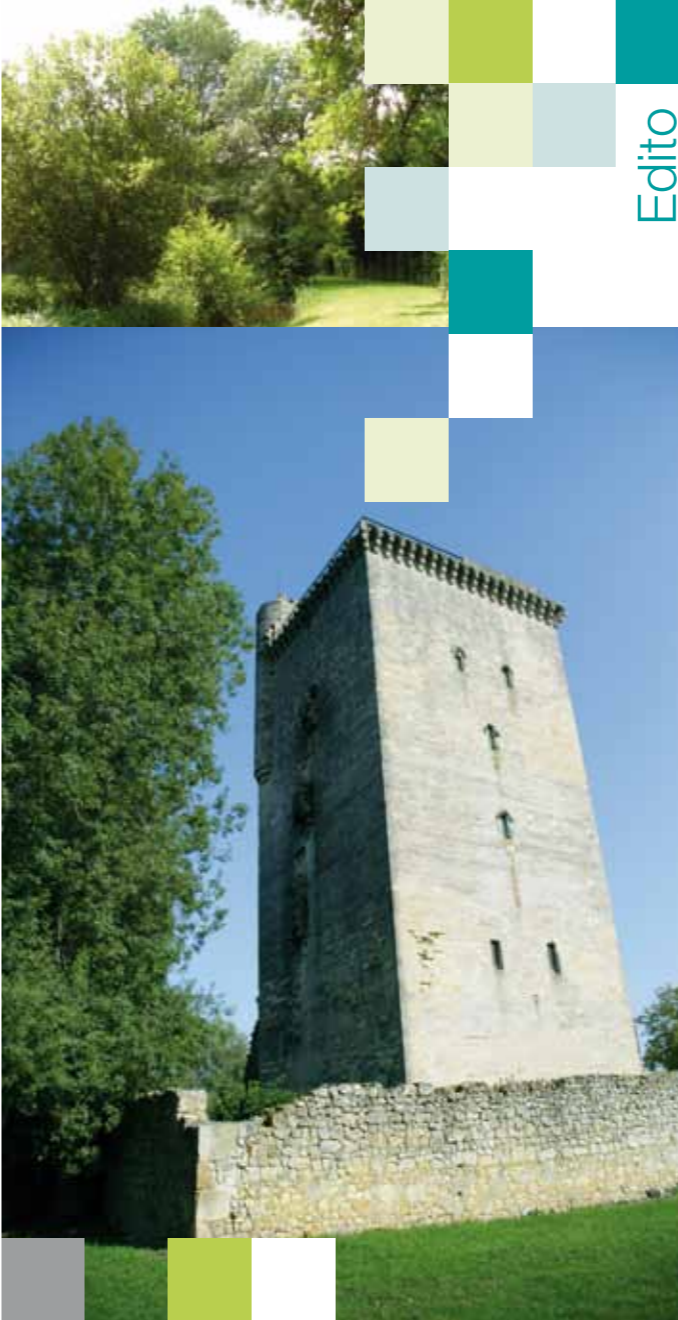
Espace Mérignac Phare - 25 avenue Maurice Lévy  
B.P. 40338 - 33695 MÉRIGNAC Cédex  
**Tél. 05 56 13 25 90** - Fax 05 56 13 30 50

**Maçonnerie - Couverture - Carrelage**  
**Ravalement - Piscine**  
**Neuf et Rénovation**



**Michel Renom**  
Artisan maçon

Tél. 05 56 41 61 31 415 Belloc Est  
Fax 05 56 41 61 32 33340 LESPARRE



**Edito**

**Sommaire** 

## Le mot du Maire

L'été fut riche en événements, gage du dynamisme retrouvé de la ville et heureux présage pour les saisons à venir.

Tant de belles manifestations, tant d'engagements de bénévoles, tant d'investissements, auront permis à Lesparre-Médoc de prendre une place incontournable dans le Médoc. Une foire aux vins qui devient indispensable à nos viticulteurs médocains, un forum des associations très prisé, l'accueil des nouveaux arrivants, le festival de jazz organisé par LM Jazz, la fête des 10 ans de jumelage entre les deux villes de Drayton (Angleterre) et Lesparre-Médoc, les journées du patrimoine, les vendanges de la nature, les deux marchés des producteurs de pays, le Jumping, les courses du 14 juillet, l'organisation de l'élection de Miss Médoc par Madame De Fontenay et surtout le Fil Rouge et son président, Monsieur Fragomeni, plus connu sous le nom de « Mazarin », en la présence des médias du Médoc mais aussi de France 5, furent autant d'animations qui ont fait bouger notre ville cet été. Merci aux associations, aux bénévoles et au public qui ont contribué à ces réussites. À ajouter à cela des inaugurations, comme celles du nouveau rond-point Cœur de Presqu'île, de la gare et de ses abords en présence du Sous-Préfet, Monsieur Olivier Delcayrou ; de notre députée, Madame Pascale Got ; du Président du Conseil Régional d'Aquitaine, Monsieur Alain Rousset ; et de Monsieur Yves Lecaudey, représentant Monsieur Philippe Madrelle, Président du Conseil Général de la Gironde. Cela démontre, si besoin en est, que notre ville évolue, bouge et s'embellit. Merci à nos partenaires pour l'aide importante que chacun nous apporte. Les commissions continuent de travailler, les élus vont plancher afin que l'argent dépensé soit bien utilisé, en réponse aux attentes de nos concitoyens. Des projets, comme la requalification du centre-ville, dossier « phare » de notre mandature, des rénovations de voiries, des travaux d'assainissement et du réseau d'eau, la création d'un nouveau pôle technique qui permettra de créer autour de notre Tour de l'Honneur un espace de culture et de loisirs, sont autant d'ambitions qui devraient changer notre ville.

**Bernard GUIRAUD**  
Maire de Lesparre-Médoc  
Vice-Président de la CDC  
Coeur du Médoc

Directeur de la publication :  
Bernard GUIRAUD  
Rédaction et coordination :  
Jean-Luc Fourton, Séverine Avril,  
Delphine Dupin,  
Damien Condemine  
Conception/Impression :  
FCM Graphic  
Imprimé sur couché brillant FSC

Régie publicitaire :  
Didier MUSSOTTE  
(FCM Graphic : 05 57 77 08 58)  
Dépôt légal :  
effectué auprès de la BnF



### ■ Réunion du Club des Entrepreneurs

Le 5 juillet 2010, la ville de Lesparre-Médoc a eu l'honneur d'accueillir pour la première fois le Club des Entrepreneurs, qui réunit plus de 70 entreprises adhérentes en Médoc. Une réunion a lieu tous les deux mois, avec à chaque fois un ordre du jour spécifique. Ce soir-là, deux thèmes ont été évoqués : d'une part la zone d'équilibre sur Lesparre-Médoc (zone d'activité d'envergure promue par le Conseil Général de Gironde) ; d'autre part l'annonce que le club est devenu référent de Créagir (organisme soutenu par le Conseil Général de Gironde) et qu'il projette de créer une commission Cigales (groupement d'entrepreneurs qui épargnent tous les mois pour constituer un budget), deux structures dont l'objectif est de fournir une aide aux jeunes entrepreneurs.

### ■ Minéraux et fossiles contre le cancer



Comme chaque année, l'association Lesparre lutte contre le cancer (LLCC) a organisé en parallèle à la Foire aux Vins une exposition de minéraux et de fossiles les 6, 7 et 8 août 2010 à l'espace François Mitterrand.

Les dons et les activités de l'association ont permis à sa présidente, Colette Baudry, de remettre lors de l'inauguration de la bourse un chèque de 4.000 € à Gérard Carmona, attaché à la communication du service de la recherche de l'institut Bergonié. En organisant avec l'aide de LLCC une exposition du même type, Jean Raymond, de l'association Université Musicale Hourtin Médoc, a rassemblé 1.005 € qu'il a pu remettre à la même occasion à l'ambassadeur de ce centre régional de lutte contre le cancer.



### ■ Les vins à la fête

Du 6 au 7 août, comme chaque année, les vins du Médoc ont été mis à l'honneur sur le site de la Tour du même nom. Pendant ces trois jours, la ville entière était en fête : entre autres animations, les commerçants ont fait leur braderie d'été, un vide-greniers a occupé la place Clemenceau, des rencontres littéraires ont été organisées, une fête foraine a eu lieu, des voitures anciennes ont été exposées par l'AVAM, la banda de Saint-Ciers de Canesse a animé les rues...

En soirée, des spectacles de qualité étaient donnés. Le public est venu en nombre applaudir Dave, dont le succès ne se dément pas avec les années !



### ■ Lesparre-Médoc au rythme du jazz

Les 8, 9 et 10 juillet 2010, la ville a swingué avec la 15<sup>e</sup> édition de son festival de jazz. Avec comme entrée en matière une soirée ciné-jazz gratuite au cinéma Le Molière, des concerts variés en salle et en extérieur, la programmation s'est révélée volontairement éclectique, mais toujours d'excellente qualité. Les



Lesparraïns que l'on espère encore plus nombreux l'année prochaine ne s'y sont pas trompés et sont venus applaudir comme ils le méritaient les artistes régionaux conviés par la dynamique association LM Jazz.

Le président de l'association a chaleureusement remercié ses partenaires, dont la Municipalité de Lesparre-Médoc, qui lui permettent de faire vivre le festival. Rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine pour de nouvelles découvertes !

### ■ Honneur au patrimoine de la ville

Notre ville a dévoilé ses charmes lors des journées du Patrimoine des 17, 18 et 19 septembre derniers. Dès le vendredi soir, les Amis de la Tour ont effeuillé son histoire avec les Causeries sur le Médoc. Le lendemain, elle a révélé ses secrets aux équipes de la chasse aux trésors organisée par le Centre culturel et l'office de tourisme. À la nuit tombée, elle s'est enfin abandonnée à la lueur des flambeaux des promeneurs guidés par M. Seutin.



### ■ À la rencontre des bénévoles



La journée du 25 septembre a sonné la rentrée des activités associatives de notre commune. En effet, à l'occasion du Forum des associations, une trentaine d'associations environ sont venues se présenter au public. Plusieurs moments forts se sont succédé autour des stands. Tout d'abord, le pot d'inauguration a été l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants de notre commune. Ces derniers ont reçu une chemise comportant notamment le guide du nouvel arrivant et un disque de stationnement. S'en est suivi un concert du groupe associatif Béné et les Distillers. Le début d'après-midi a été animé par l'émission d'Aqui FM en

direct du Forum. Toutes les associations qui le souhaitaient ont pu prendre un moment d'antenne afin de se présenter aux auditeurs durant environ 2 heures avant que le maire ne clôture l'émission. Pendant ce temps, les jeunes sapeurs-pompiers sont venus de la caserne faire des démonstrations sur la place Gambetta. Journée placée sous le signe du dynamisme, nous espérons que c'est encore une fois un présage de l'année qui nous attend.

Ainsi la municipalité remercie particulièrement les Amis de la Tour, les Amis de l'orgue Wenner, Amitiés européennes, l'APPEM, Aqui FM, Aquitaine Médoc Handicap, l'Association familiale, l'AVAM, Béné et les Distillers, le Centre culturel, le Club de bridge, le Comité de jumelage, le Comité d'entente des Anciens Combattants, le Comité des fêtes de Saint-Trélody, le Groupe vocal Crescendo, Envols, le Comité de la Foire aux vins, les Jeunes sapeurs-pompiers, la Ligue des droits de l'homme, le Fil rouge, les Blouses

roses, les Jardins de Louise, LM Jazz, la Maison familiale rurale de Saint-Trélody, l'Oiseaulire, Pigeonsport médocain, le Cercle rencontre et amitié, le Réseau santé Médoc, les Restos du cœur, le SAM omnisports, le Secours catholique, SOS emploi et l'Union musicale d'avoir participé à cette journée.



### ■ Un très heureux anniversaire

Grâce à tous ses adhérents, le comité de Jumelage Lesparre-Drayton a pu fêter les 10 ans d'amitié et d'échanges avec les amis anglais. Ils étaient 25 au rendez-vous le jeudi 19 août devant la mairie, arrivant par avion ou par ferry pour des retrouvailles joyeuses. Durant les cinq jours de leur visite, ils ont pu s'imprégner de l'histoire du Médoc avec une visite de bunkers, s'initier au tir à l'arc et découvrir les fameuses grottes de Matata. Les soirées, elles aussi, furent enrichissantes et divertissantes : apéritif dînatoire offert par la mairie de Lesparre-Médoc, concert donné par la chorale Crescendo, soirée dansante, et le dimanche un jeu tout nouveau pour nos amis anglais, le loto. C'est avec beaucoup d'émotion que tous se sont retrouvés le mardi 24 août en début d'après-midi pour un au revoir et des remerciements chaleureux.

### ■ Miss Médoc 2010 est lesparraine

Le dimanche 22 août a eu lieu pour la première fois à Lesparre-Médoc l'élection de Miss Médoc. Un spectacle très complet organisé par l'association le Fil rouge a enchanté l'assistance. Après des animations locales présentées par Alain Geneste, les candidates ont défilé puis Geneviève de Fontenay a proposé au public Geneviève de Fontenay a proposé au public ébahi un show avec ses miss vedettes. L'après-midi s'est achevé sur le sacre de Miss Médoc : Pauline Buch. Cette jeune Lesparraine, qui est avant tout chanteuse, s'est retrouvée candidate par un concours de circonstances. Elle a vaillamment défendu le Médoc lors de l'élection de Miss Aquitaine, le 16 octobre à Bergerac. L'aventure fut belle et laissera à Pauline et à tous les Lesparraïns qui sont venus la soutenir des paillettes plein les yeux. Et sans doute de belles idées au Fil rouge pour l'organisation de Miss Médoc 2011...





## Des maisons bien fleuries

Le 8 août avait lieu la remise des prix du 3<sup>e</sup> concours des maisons fleuries.

### Classement de la catégorie « Balcon » :

le premier prix a été attribué à Mme Paulette Lansalot.

### Classement de la catégorie « Jardin ayant peu de possibilités de fleurissement » :

1<sup>er</sup> prix : M. Dominique Pain  
2<sup>e</sup> prix : Mme Armande Luceyran  
3<sup>e</sup> prix : Mme Huguette Vidal

### Classement de la catégorie « Maison avec grand jardin » :

1<sup>er</sup> prix : Mme Françoise Lang  
2<sup>e</sup> prix : M. Philippe Picot  
3<sup>e</sup> prix : M. Jean Detollenaere

## Guillaume Thomas, premier apprenti de la ville



Pendant la campagne électorale, Bernard Guiraud et son équipe s'étaient engagés à prendre des apprentis et à soutenir ainsi la formation professionnelle. Guillaume Thomas a été le premier bénéficiaire de cette décision et il s'est montré digne de cet honneur en s'impliquant dans son travail au sein de la collectivité et en passant son CAP peinture avec succès ! Afin de le remercier pour son engagement et de le féliciter pour sa réussite, la Municipalité l'a convié à un petit-déjeuner vendredi 27 août 2010. Il a partagé ce moment convivial avec ses parents, son maître d'apprentissage, d'autres représentants des services techniques de la Ville, le Maire et d'autres élus, ainsi que le directeur général des services.



Les Marchés des Producteurs de Pays

## Plus belle la ville !

Cette fois, ça y est, le giratoire n'est plus anonyme...

Le nouveau rond-point a été baptisé ce vendredi 10 septembre 2010, en présence de nombreux élus, dont Alain Rousset, Président du Conseil Régional d'Aquitaine, qui est également venu pour inaugurer la gare et son parvis.

Olivier Delcayrou, Sous-Préfet de l'arrondissement de Lesparre-Médoc, Alain Rousset, Président de Région, et Pascale Got, Députée de Gironde du Médoc, ont dévoilé le nom du rond-point : Cœur de Presqu'île.

La dénomination de ce nouvel élément de l'infrastructure lesparraine permettant de fluidifier le trafic dans la capitale médocaine a été soigneusement choisie pour être en harmonie avec sa symbolique : située géographiquement au centre du Médoc, la ville se veut aussi l'organe qui insuffle la vie dans l'ensemble de la presqu'île...

Les élus, dans leurs discours, ont souligné les efforts fournis par la Municipalité pour moderniser la région et pour faciliter les déplacements entre la métropole bordelaise et le Médoc. Le Sous-Préfet a conclu son discours de la cérémonie en rappelant ses espoirs pour la Ville, sous forme de challenges pour les élus locaux : 5 000 emplois et 10 000 habitants à Lesparre-Médoc à l'horizon 2020...

## Opération nettoyage de la ville

La deuxième édition des Vendanges de la Nature a de nouveau été fructueuse.

Le 3 octobre dernier, les abords des rues et les chemins parcourus ont retrouvé un aspect agréable, après le passage des participants à l'opération. Forts de leur expérience de l'année précédente, ils ont fait la collecte et le tri des déchets dans une bonne ambiance. L'école Notre-Dame a également apporté sa contribution le mardi suivant sur le site de la Tour de l'Honneur. La Municipalité remercie les bénévoles pour leur enthousiasme et leur dynamisme lors de cette opération et les établissements Leclerc, Carrefour, Mc Donald's et l'ACAL pour leur aimable collaboration.



## Les Marchés des Producteurs de Pays

En 2010 pour la première fois, Lesparre-Médoc a accueilli deux Marchés des Producteurs de Pays : le 19 juillet et le 16 août.

Véritable lieu de rencontres et d'échanges entre les fermiers et les consommateurs, les marchés des producteurs sont une occasion unique de découvrir et d'apprécier les produits du terroir. Les abords de la Tour de l'Honneur ont offert un cadre très agréable à ce moment de partage, de détente et de dégustation. Les deux premières éditions de ce marché à Lesparre-Médoc ont drainé un public amateur de bonne chère qui a pu déguster dans une ambiance musicale agréable de délicieux produits fermiers vendus et préparés directement par les producteurs. Ce temps fort de convivialité a donné à tous les présents l'envie de revenir l'année prochaine...



## ■ Déclaration de puits et forages domestiques

Si vous possédez un puits, n'oubliez pas de le déclarer.

Afin d'éviter tout risque de pollution de la ressource en eau potable, le gouvernement a fixé les règles concernant les ouvrages mis en place par des particuliers qui utilisent une eau prélevée dans le milieu naturel pour un usage domestique. En effet, le décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008 précise, qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins domestiques a l'obligation de déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. Un contrôle de son installation sera ensuite réalisé par le service de l'eau potable, aux frais de l'usager. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le service urbanisme de la mairie de Lesparre-Médoc.



## ■ Réorganisation des cimetières de la ville

La Municipalité a entrepris depuis plusieurs mois de rationaliser le fonctionnement des deux cimetières de la ville.



Faute de place, il apparaît qu'il sera bientôt difficile de répondre favorablement aux nouvelles demandes de concessions. Une réflexion devra être menée sur la création d'un nouveau cimetière ou l'extension des cimetières existants.

Dès à présent, une meilleure gestion des cimetières s'impose. Celle-ci implique nécessairement l'utilisation de l'outil informatique et également un long et fastidieux travail de recensement effectué en amont. Cette tâche a été effectuée par deux jeunes employées de la mairie qui doivent être félicitées pour le consciencieux travail réalisé. Elles ont été épaulées par Mme Sandrine Machuque et Mme Chantal Baney, officier d'état civil et mémoire vivante de nos cimetières.

La commune s'est par ailleurs dotée d'un tout nouveau règlement intérieur des cimetières. Ce dernier a été adopté par délibération du Conseil Municipal en date du 12 juillet 2010. Il est d'ores et déjà disponible sur le site internet de la mairie, avec le plan des cimetières et les tarifs des concessions. Il sera également affiché aux entrées des cimetières.

### Un columbarium dans le cimetière de Lesparre-Médoc

L'inhumation dans le columbarium est dès à présent possible. Il peut accueillir près de 200 urnes funéraires.

Pour rendre les lieux propices au recueillement, un aménagement paysager va être réalisé et une flamme en granit rose sera implantée à proximité du jardin du souvenir. Chacun pourra y faire graver le nom des disparus dont les cendres auront été dispersées.

## ■ La cuisine centrale devient autonome

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les repas servis dans les cantines sont entièrement gérés par la commune avec un double objectif, financier et qualitatif. D'un point de vue financier, la gestion en interne permet de maîtriser les coûts et les dépenses et d'exclure tout bénéfice. D'un point de vue qualitatif, elle amène une maîtrise et une amélioration des conditions de réalisation des repas. Ainsi, la cantine autogérée utilise essentiellement des produits frais, fait appel à des producteurs locaux et a introduit le bio dans ses repas. Merci aux agents communaux qui par leur travail et leurs compétences ont permis d'obtenir ces résultats.



Le Conseil Municipal ayant décidé de ne pas augmenter les tarifs, cette élévation de la qualité des repas s'est faite sans répercussion sur le prix payé par les familles.

## ■ Avis aux électeurs

Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique.

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale en mairie toute l'année et jusqu'au 31 décembre. Pour cela, vous devrez vous munir d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile. Les ressortissants de l'Union européenne peuvent aussi demander leur inscription afin de voter lors des élections municipales ou européennes. Chaque électeur doit justifier d'une attache avec le bureau de vote sur lequel il est inscrit. Si vous avez changé de domicile à l'intérieur de la commune ou si vous ne recevez pas les documents électoraux (propagande, carte), veuillez en informer le service des élections par simple lettre, sans omettre de joindre un justificatif de domicile. Nous vous rappelons que dans l'impossibilité de contacter un électeur, la commission administrative peut prononcer sa radiation de la liste électorale.

Les modifications apportées sur la liste électorale, pourront être consultées en mairie, par tout électeur, à compter du 10 janvier 2011. Les recours contre ces modifications sont formés entre les 10 et 20 janvier 2011 auprès du tribunal d'instance à Bordeaux.

### L'agrément de la Direction Départementale de la Protection des Populations de Gironde

La législation européenne relative notamment à l'hygiène des denrées alimentaires impose aux cuisines centrales de constituer un dossier d'agrément sanitaire. Sans celui-ci, l'établissement n'est pas autorisé à délivrer des repas. La cuisine centrale de Lesparre-Médoc a passé avec succès un contrôle vétérinaire et un contrôle de l'inspection de la Direction Départementale de la Protection des Populations de Gironde. Jugé conforme aux conditions sanitaires prévues par la réglementation européenne, l'établissement lesparrain a obtenu un agrément sous le numéro 33 240 003.



## ■ Un G.O pour nos seniors

Un nouvel animateur, Vincent Terret, a été recruté par le CCAS pour favoriser le lien social des seniors de Lesparre-Médoc. Il va proposer diverses activités qui auront lieu à la maison de retraite Saint-Léonard le lundi après-midi : belote, Scrabble (jeux de société variés...), sorties (restaurants, courses, Bordeaux...), ateliers mémoire (mots croisés géants...), ateliers de prévention des chutes (gym douce à partir de 2011)...

## ■ Les seniors au port de Goulée

Le nouvel animateur a emmené les seniors qui le souhaitent déjeuner au port de Goulée lundi 4 octobre. Malgré un temps très pluvieux, la sortie s'est déroulée dans la bonne humeur. Les participants ont apprécié un repas copieux au restaurant le Canoë, puis ils ont été accueillis par le Maire de Valeyrac qui leur a offert un goûter et leur a fait un petit exposé sur l'histoire du port.

## ■ CAUE Gironde

S'informer et réfléchir avant de construire... Les techniciens du CAUE vous conseillent en amont.

Le CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) de la Gironde a pour mission la promotion de la qualité du cadre de vie.

Si vous avez un projet de création, modification, extension d'une construction, bénéficiez des conseils gratuits des architectes conseillers et du service juridique du CAUE pour : réfléchir à une implantation et une organisation judicieuse de la construction, choisir des matériaux et des solutions techniques adaptés à vos projets, étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction. Les architectes conseillers du CAUE assurent, lors de permanences en mairies, une présence sur l'ensemble de la Gironde. Cet organisme conseille, forme, informe également les collectivités locales en matière de bâti, d'espaces publics, de paysage et d'urbanisme. Dominique Noël, architecte conseiller est présent à la mairie de Lesparre-Médoc les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de chaque mois. Les prochaines dates : le 27 octobre de 11 h à 12 h, les 10 et 24 novembre de 11 h à 12 h.

Plus d'information sur [www.cauegironde.com](http://www.cauegironde.com).  
Pour les permanences sur rendez-vous, tél. 06 70 37 76 11 ou 05 56 48 48 05.



## ■ Deux centenaires en septembre

Le 20 septembre 2010, Madame Jeanne Castaing devenait centenaire. Pour fêter cet anniversaire exceptionnel, elle fut invitée en mairie avec sa famille pour partager un moment convivial avec M. le Maire et ses adjoints. Toujours d'une grande vivacité d'esprit, elle a reçu avec une joie non dissimulée un magnifique bouquet des mains du premier édile et n'a pas boudé son plaisir d'être au cœur de toutes les attentions. La Commune de Lesparre-Médoc compte depuis le vendredi 24 septembre une autre centenaire en la personne de Madame Marcelle Baumé. Son anniversaire a été l'occasion d'une fête en musique à la hauteur de l'événement dans les locaux de la maison de retraite Saint-Léonard où elle loge. Monsieur le Maire s'est rendu sur place et a remis une grande gerbe de fleurs à la toujours coquette dame à l'issue d'un petit discours.

## ■ Pour arriver à bout des poux, enlevez les lentes !

Le pou a une durée de vie de 15 à 20 jours en restant à proximité du cuir chevelu. La survie du pou à l'extérieur du cuir chevelu est brève (24 heures en moyenne pouvant atteindre 4 jours dans certaines conditions climatiques) mais il survit à l'immersion. Il est détruit par la chaleur sèche ou l'eau chaude à 50°.

Sa transmission est interhumaine exclusive, directe surtout (tête-à-tête) ou indirecte (chapeau, casquette, cagoule, peigne...).

La lente vivante est ovoïde, opalescente et adhérente au cheveu, située à moins de 1 cm du cuir chevelu. La lente morte est plate, blanche, peu adhérente et située à distance de la racine capillaire.

Pour venir à bout des poux, un respect des consignes d'utilisation du produit choisi, une bonne vue et beaucoup de patience sont nécessaires ! En effet, l'ablation manuelle des lentes reste, quelle que soit l'option thérapeutique choisie, la garantie d'un traitement efficace à long terme.

### 1- Bien utiliser les insecticides chimiques locaux

- Respecter le temps de pause (diminué pour les enfants en dessous de 2 ans)
- Préférer les lotions aux shampooings ou crèmes
- Appliquer le produit sur cheveux secs
- Eviter le contact avec les muqueuses
- Ne pas sécher au séchoir à cheveux (risque d'inflammation)
- Faire un second traitement 8 ou 10 jours après
- Retirer les lentes au décours du traitement, vérifier qu'elles sont mortes
- Changer de classe thérapeutique si échec (présence de poux vivants 2-3 jours après le traitement)
- Le malathion est probablement actuellement en France le plus efficace
- Proscrire les traitements répétés itératifs ou préventifs car induit des résistances et favorisent les irritations

### 2- Les mesures complémentaires

- Retirer manuellement (plus peigne fin) les lentes : on peut faciliter le décrochage avec de l'eau vinaigrée. Le « délitage » limite la multiplication des traitements chimiques et permet de s'assurer de la guérison durable.
- Dépistage de tout l'entourage familial et scolaire et traitement des seuls sujets contaminés
- Décontamination des bonnets, écharpes, draps, oreillers, linge de corps, peluches soit par le lavage en machine à 50°, soit par isolement (dans un sac plastique) pendant 3 jours qui permet sans adjonction d'un produit insecticide de tuer les poux.
- Décontamination des peignes et brosses par trempage dans l'insecticide ou isolement 3 jours.



## ■ Courses du 14 juillet 2010

Malgré un temps un peu mitigé, le public lesparrain était au rendez-vous pour encourager les jockeys et pour parier sur les neuf courses du jour. Entre les courses montées et les courses attelées, chacun trouvait son compte en musique et la bonne humeur régnait parmi l'assistance prise au jeu des paris. Il était possible de se restaurer sur place et les enfants qui le souhaitaient pouvaient faire des tours de poney ou s'amuser dans une structure gonflable. Le rendez-vous hippique de ce jour de fête nationale a incontestablement été une fois de plus un succès.



## ■ Record d'affluence au ball-trap

C'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion que M. Sallenave a clôturé le dernier trophée des vins qui s'est déroulé le week-end du 30 juillet dernier chemin de la Cascade. La participation a atteint des records: plus de 200 tireurs ont en effet répondu présent à l'appel des organisateurs, venant de toute l'Aquitaine mais également de Midi-Pyrénées. C'est dans la bonne humeur et la convivialité que les trophées ont été remis à MM. Chagnaud, Dutheil, Pateytas et Ladra qui ont respectivement fini à la première, deuxième, troisième et quatrième place du concours toutes catégories confondues. Félicitations à eux !

Tous les participants ont en outre reçu des bouteilles de vin offerts par les vignerons sponsors. Il faut remercier les organisateurs mais également les bénévoles qui ont permis à tous de passer un fabuleux week-end. Vivement l'année prochaine...



## ■ Rugby : des amateurs d'élite



Le Pays Médoc Rugby accède cette saison à la fédérale Une, l'élite du rugby amateur.

De grandes villes rugbystiques vont venir fouler les pelouses de Lesparre-Médoc et de Pauillac comme Limoges, Périgueux, Marmande, etc. De grands après-midi en perspective pour les amoureux du rugby, le premier rendez-vous ayant eu lieu le 19 septembre avec la venue des bretons de Vannes.

Le Pays Médoc Rugby est aussi un club formateur et tous les jeunes Médocains voulant s'initier à ce sport peuvent rejoindre ses rangs. Les Juniors de moins de 19 ans et les cadets de moins de 17 ans s'entraînent le mercredi et le vendredi soir sur le stade de Vertheuil à partir de 19 h.

Les enfants de moins de 15 ans s'entraînent le mercredi après-midi à partir de 14 h sur le stade de Lesparre-Médoc et le samedi matin sur le stade de Saint-Sauveur.

Tous ces enfants sont encadrés par des éducateurs diplômés. Le club accueillera avec plaisir tout ces jeunes Médocains et qui sait un jour ce seront eux qui le dimanche défendront les couleurs du Médoc dans l'élite du rugby.

## ■ Concours de tir

Le concours inter régional de tir de la Douane s'est déroulé le 1er juillet 2010 au club de tir SAM de Lesparre-Médoc en présence du Directeur régional. De nombreux représentants de Toulouse, Agen, Bayonne, Arcachon et Bordeaux ont participé à cette rencontre. Après la remise des récompenses, tous les participants sont repartis satisfaits d'une belle journée amicale.





## ■ Groupe « Lesparre Coeur Médoc – Avec Vous » Retraites : une réforme courageuse

Le système français de retraite est confronté à des déficits, qui menacent sa pérennité : 32 Mds cette année, 45 en 2020 et 70 en 2030. Cette situation résulte principalement du vieillissement démographique. Il y a aujourd'hui plus de retraités, dont l'espérance de vie a augmentée de 15 ans depuis 1950. De plus, la crise a contribué à accélérer la dégradation des comptes, en amputant les recettes. Enfin, il faut savoir qu'en France, l'âge moyen de cessation d'activité, qui est de 59,3 ans, dont 61,7 pour le privé et 58,5 dans la Fonction publique, est inférieur de 2 ans à la moyenne européenne. Face à cette dure réalité, nos gouvernants ont fait un choix responsable, en décidant de réformer l'ensemble du système de retraite afin d'atteindre un équilibre financier en 2018, pour en garantir la pérennité, soit : \*report de l'âge légal de 60 à 62 ans, à l'horizon 2018 \*augmentation de la durée de cotisation qui passera à 41 ans et 3 mois en 2013, puis à 41,5 en 2020 \*prise en compte de la pénibilité \*rapprochement du régime des

fonctionnaires de celui du privé \*meilleure prise en compte des carrières longues \*nouvelles recettes par des prélèvements supplémentaires sur la dernière tranche d'impôt, sur les plus values de cessions, sur les stock-options et sur les retraites chapeaux \*calcul annualisé des allègements de charges patronales. Cette réforme, réaliste et courageuse, vient d'être adoptée en première lecture à l'Assemblée Nationale, à une large majorité. Il est nécessaire qu'elle aboutisse rapidement, pour «sauvegarder» notre régime de retraite par répartition. Cela dit, face aux défis démographiques et économiques qui nous attendent, peut-elle régler durablement nos difficultés actuelles ? Nous voudrions l'espérer !

**JC Laparlère,  
Manuella Dubos,  
Jean Cazaux :**  
Conseillers Municipaux.

## ■ La voix de la gauche

« L'eau moins chère ? Oui, c'est possible. »

« L'eau ne doit pas être considérée comme une marchandise, ni sa gestion comme un moyen d'enrichir des actionnaires. L'eau est un bien commun de l'humanité, qui doit être géré par les collectivités. » Voilà ce que disent les partis de gauche qui continuent de militer en faveur d'une régie municipale après 2013.

Lors du renouvellement de contrat liant Lesparre à la Lyonnaise, en Conseil Municipal le maire nous annonçait goguenard : « Nous sommes les plus chers du monde », peut-être pas, mais de Gironde, OUI. (S.O. 23/06/2010)

Que fait-on pour y remédier ? RIEN. Chacun sait que l'intérêt d'un groupe privé est de faire des profits, souvent démesurés, au détriment de la qualité des prestations offertes, ce qui peut mettre en cause la santé de nos concitoyens, surtout que de nombreuses inquiétudes s'élèvent concernant le mauvais état du réseau. Il faut garder en mémoire la fuite à Saint-Laurent, de la station d'épuration, gérée par la Lyonnaise des Eaux, qui a provoqué la pollution de la rivière La Jalle du Nord.

C'est pour cela que de nombreuses municipalités en collectivités de gauche dessaisissent la délégation de l'eau pour la mettre en Régie. Nous, militants de gauche, sommes pour cette solution. C'est un vrai choix politique et idéologique, l'eau n'est pas

une marchandise comme une autre, elle doit échapper au secteur marchand et ne doit pas rapporter à des actionnaires. Il faut mettre fin à la hausse incessante du prix de l'eau.

Nous pourrions vous citer de nombreuses villes et villages ayant repris la gestion de l'eau... Nous n'en citerons qu'une seule : Annonay où le prix de l'eau a baissé de : 23 %.

Comme vous pouvez le constater « Il y a tant de choses à faire » dans l'intérêt de tous.

Il y a un autre sujet que nous voulons soumettre à votre réflexion : une des premières actions du Maire a été d'installer des caméras de surveillance dans Lesparre, précédant avant l'heure le discours sécuritaire du ministre UMP et actuel Maire de Nice :

Estrosi, pour au final un résultat plus que désastreux et pour cause : le système de vidéo surveillance n'a jamais été opérationnel à 100 %. Bel exemple de gaspillage pour nos deniers.

**Danielle Bolleau : Parti Socialiste  
Nicole Doursenot-Mouton : Parti de Gauche  
Serge Borghesi : Parti Communiste**

## ■ Groupe union Lesparre – Médoc Priorité à l'intérêt général

L'été s'achève, un bel été qui a attiré un grand nombre de touristes dans le Médoc.

À Lesparre il a vu se réaliser une multitude de manifestations à caractère ludique, sportif ou culturel qui ont connu pour la plupart un succès d'affluence notable, favorisé par une météo très agréable. Des manifestations dont l'organisation repose largement sur l'initiative et le dévouement d'associations bénévoles. Mais aussi, il n'est pas inutile de le rappeler aux contribuables Lesparriens, sur la participation essentielle de la commune, par le soutien technico-logistique apporté aux organisateurs et l'attribution de subventions aux associations. Celles-ci ont atteint en 2010 le montant record de 170 770 Euros, (en augmentation de 22 % par rapport à 2009), et représentent près de 4 % des dépenses de fonctionnement du budget communal, elles-mêmes en perpétuelle augmentation.

Certes il convient de soutenir l'action des associations qui contribue à l'animation de notre ville, à sa renommée et à son

attractivité ; c'est la raison pour laquelle j'ai voté sans restriction pour leur attribution. Il convient toutefois pour la municipalité de s'assurer de leur bon usage au profit du plus grand nombre de citoyens.

Ce sera d'autant plus nécessaire en 2011 que les prévisions budgétaires s'annoncent difficiles et que d'importants travaux d'aménagement et d'entretien, d'INTERET GENERAL, et relevant des compétences obligatoires prioritaires du Maire, devront être réalisés cette année ; ils portent notamment sur la voirie, le réseau d'eaux pluviales, les églises, cimetières et bâtiments communaux en général. Sans parler de ceux concernant les réseaux d'eau et d'assainissement, qui font l'objet de budgets spécifiques, et où il y a encore beaucoup à faire.

**Alain JEANTET**  
Conseiller municipal



## ■ Saison culturelle

### Fête de l'automne

#### Bal Rock

samedi 30 octobre

À 15 h,

→ bal rock pour les enfants, avec la compagnie DéliMélo  
À partir de 6 ans. Entrée libre, goûter offert par la mairie.

#### Soirée déguisée et dansante

À 21 h,

→ Halloween party, soirée déguisée et dansante avec DJ Audio K pour les ados à partir de 13 ans. Le Centre culturel recherche encore quelques parents bénévoles pour encadrer la soirée : n'hésitez pas à proposer votre aide !

Les enfants de la commune vont faire le tour des rues pour réclamer des friandises les 30 et 31 octobre... Afin de permettre aux habitants et commerçants qui ne souhaitent pas être sollicités de rester en dehors de cette animation, le Centre Culturel propose à tous ceux qui sont disposés à offrir des bonbons aux petits monstres qui viendront toquer à leur porte d'y afficher une citrouille imprimée sur une feuille A4 comme signe distinctif...

### Vacances culturelles

#### → Théâtre

« Mon colocataire est une garce »

samedi 6 novembre à 21 h

Comédie de Fabrice Blind et Michel Delgado, par la compagnie Victoria Music. Séduction et humour !

Espace François Mitterrand, à partir de 16 ans.

Tarif : 15 € / 13 € pour les adhérents.

#### → Concert Solidaire

18 décembre à 20 h

Entrée : un jouet neuf redistribué aux enfants par des associations locales (Envol, Restos du cœur...) pour Noël.



### Musique

#### À voir absolument !

→ « Voisins de Piano », le dimanche 5 décembre à 16 heures,

à l'espace François Mitterrand. LM Jazz vous invite à partager un moment musical et burlesque. Venez rire et vous divertir grâce aux facéties jazzy d'Alain Barrabès et de Fred Lasnier aux pianos.

Prix des places : 15 €

(avec une boisson),

gratuité jusqu'à 12 ans.

Renseignements :

06 81 64 08 81 ou 05 56 41 83 88.

### Animations



#### → Téléthon 2010

L'édition 2010 aura lieu les 3 et 4 décembre prochains.

Durant ces 2 jours, diverses animations seront proposées, sportives, culturelles, ludiques ou gustatives.

Tous les bénévoles lors de ces journées seront les bienvenus.

Renseignements auprès de la mairie: 05 56 73 21 00.

### Ateliers seniors de la fin d'année

organisés par l'animateur Vincent Terret

#### → Novembre

Lundi 8 à 14 h 30, loto à Saint-Léonard.

Lundi 15 à 14 h 30, mots croisés géants à Saint-Léonard.

Lundi 22 à 14 h 30 à Saint-Léonard, atelier mémoire sur le thème du vin.

#### → Décembre

Lundi 6 à 14 h 30, loto à Saint-Léonard.

Lundi 13 à 14 h 30, mots croisés géants à Saint-Léonard.

Lundi 20, sortie à Bordeaux, marché de Noël aux allées de Tourny (heure de départ à déterminer).

### Le Groupe vocal Crescendo

se produira en concert la première quinzaine de novembre en l'église Saint-Trélody. La date précise du concert sera communiquée ultérieurement. L'entrée est gratuite, il sera proposé des programmes moyennant la somme de 2 € l'unité. Le produit de cette vente sera versé à l'association de sauvegarde de l'église. Si vous voulez rejoindre le groupe, vous serez les bienvenus.

la chorale de Lesparre-Médoc recrute toutes les personnes désireuses de partager le plaisir de chanter et se produire en concert.

Renseignements 06 62 84 76 61 - 06 33 16 62 54 - 05 56 73 46 39.  
Répétitions le jeudi soir de 20 h 30 à 22 h 30 église de Saint-Trélody.

# SARRAZIN Frères



**Charpente - Couverture  
Menuiserie - Parquet  
Lambris Bois et PVC**

10 impasse de Biall 33340 GAILLAN EN MÉDOC  
**Tél. 06 70 71 43 08 - 06 19 84 19 78**  
Fax : 05 56 73 42 36  
Mail : freres.sarrazin@orange.fr

**e<sup>ts</sup> somirey**  
fabrication - installation

**Aluminier agréé**  
TECHNAL

Miroiterie - Menuiseries aluminium et PVC sur mesures  
Stores toile - Volets roulants - Plafonds suspendus  
Peinture et dérivés - Papiers peints



**Lasures Sikksens**

Moquettes et sols PVC - Produits verriers  
Remplacement de casse immédiat

**Devis gratuit**

**Tél. 05 56 41 04 14** - Fax 05 56 41 27 87  
6 rue André Laffitau 33340 **LESPARRE-MÉDOC**  
e-mail : somirey@wanadoo.fr - internet : www.somirey.regioland.com



Agence Biran

**VENTE-LOCATION-GESTION  
LOCATION SAISONNIERE-EXPERTISE**

**GROUPE BIRAN IMMOBILIER**

7 Agences dans le Médoc  
LESPARRE • SOULAC • LE VERDON • MONTALIVET • HOURTIN  
SAINT-VIVIEN • MAUBUISSON

**TEL : 05 56 09 84 46**

Site internet : [www.biran.fr](http://www.biran.fr)

**Mr. Bricolage**  
On peut compter sur lui.

Boutique Cadeaux - Art culinaire

- 33340 **LESPARRE** -

Tél. 05 56 41 04 25 - Fax 05 56 41 60 33

Bati : 05 56 41 60 41 - Fax 05 56 41 60 42

**TOUTES ASSURANCES,  
BANQUE ET PLACEMENTS**  
Particuliers et Professionnels

**Allianz**

**MANUELLA DUBOS**  
Agent général d'Assurances

27 cours Général de Gaulle  
33340 **LESPARRE**

Tél. 05 56 41 03 40 - Fax : 05 56 41 13 65

**UNI-MEDOC** 14 route de soulac - RD 12 15 - 33340 Gaillan Médoc  
tél/ 05 56 41 03 12  
[www.unimedoc.com](http://www.unimedoc.com)

**FOIRE AUX VINS ANNUELLE**  
du Samedi 23 Octobre au Lundi 1er Novembre inclus  
**PRIX DE GROS**

**VISITE ET DEGUSTATION GRATUITE  
TOUTE L'ANNEE**



**MARCHE DE NOEL  
LES 18 ET 19 DECEMBRE**  
Venez à la rencontre de producteurs et d'artistes confirmés  
dans un décor chaleureux !

**Pompes funèbres  
Marbrerie  
Chambre Funéraire**

**A.P.R.**



25 ans  
au service  
des familles

**DES PROFESSIONNELS  
À VOTRE ÉCOUTE**

ORGANISATION ET RÉGLEMENT DES OBLÈQUES  
TRANSPORT DE CORPS AVANT ET APRÈS MISE EN BIÈRE  
FRANCE ET ÉTRANGER  
SOINS DE CONSERVATION  
INCINÉRATION  
EXHUMATION  
CONTRAT OBLÈQUES  
AUBERLES, CAVEAUX ET MONUMENTS FUNÉRAIRES

**05 56 73 40 61 - 0 800 805 609**



**Respect  
Dévouement  
Compétence**



28 cours du Maréchal de Lattre de Tassigny  
33340 **LESPARRE** • [pompes-funebres-robert.com](http://pompes-funebres-robert.com)

PUB en cours

**S.A.R.L Pépinières  
DOMENS**  
Horticulteur - Fleuriste

28, route de Pauillac  
Canquillac - 33340 Lesparre  
05.56.41.08.58